



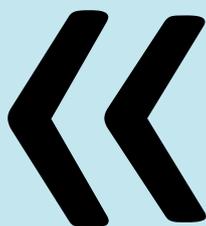
Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
24

www.comcomcfg.fr

ÉDITO



Mesdames et Messieurs,

Ce rapport d'activités vous permet d'apprécier l'évolution de la Communauté de Communes par des axes forts.

Que sont :

- ✓ L'importance de travailler ensemble pour mettre en valeur le territoire et proposer des services de qualité à la population.
- ✓ Préserver son environnement en intégrant le développement durable.
- ✓ Garder une cohésion sociale et une solidarité territoriale.
- ✓ Favoriser le développement économique.
- ✓ La mise en place de voies douces et d'itinéraires.
- ✓ Des propositions pour inciter à la pratique du sport.
- ✓ Garantir le montant de ses ressources.
- ✓ De bons programmes culturels et touristiques pour rassembler sur le territoire.
- ✓ De bons moyens de communication pour la situer dans le paysage.
- ✓ Des valeurs essentielles pour garantir son bon fonctionnement et son développement harmonieux, tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Notre Communauté de Communes est un vaste territoire à faire fonctionner quotidiennement.

Le rapport d'activités est un bilan de toutes les décisions et actions engagées dans chaque secteur durant l'année écoulée. C'est un document de référence qui donne une vision complète de l'intérêt communautaire.

Je vous encourage à découvrir en détail ce rapport pour en apprécier le travail mis en lumière par les agents du service.

Albert FÉVRIER

*Président de la Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais*





INTRODUCTION

La Communauté de Communes est une entité territoriale regroupant plusieurs communes, unies dans le but de mener des actions communes et de favoriser le développement harmonieux sur le territoire. Au-delà de sa structure administrative, la Communauté de Communes doit reposer sur des fondements solides et des valeurs essentielles pour garantir son bon fonctionnement et assurer la cohésion entre ses membres.

Les principaux fondements et valeurs qui constituent le socle de la Communauté de Communes.

Solidarité et coopération :

Le premier pilier d'une Communauté de Communes repose sur la solidarité et la coopération entre ses membres. Les communes qui la composent doivent reconnaître l'importance de travailler ensemble pour résoudre les défis communs et exploiter les opportunités de développement. La solidarité se manifeste à travers la mutualisation des ressources et des compétences, ainsi que par le partage équitable des charges et des responsabilités. En favorisant la coopération, la Communauté de Communes peut renforcer son pouvoir d'action et créer une synergie collective bénéfique à l'ensemble de ses habitants.

Développement durable et préservation de l'environnement :

La Communauté de Communes se doit d'intégrer le développement durable et la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. Il est essentiel de prendre en compte les enjeux écologiques dans toutes les décisions prises, en favorisant notamment les projets respectueux de l'environnement et en encourageant les pratiques durables. Une gestion raisonnée des ressources, la promotion des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des citoyens à l'écologie sont autant d'éléments qui doivent être au centre de nos préoccupations.

Solidité économique et développement local :

La Communauté de Communes doit agir en faveur du développement économique local, en créant un environnement favorable à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois durables. Elle doit soutenir les initiatives économiques locales, favoriser l'innovation, encourager l'entrepreneuriat et faciliter l'accès aux infrastructures nécessaires au développement des entreprises. En promouvant un tissu économique solide, la Communauté de Communes renforce l'attractivité de son territoire, génère des retombées économiques positives et contribue à la qualité de vie de ses habitants.

Cohésion sociale et solidarité territoriale :

La cohésion sociale et la solidarité territoriale sont des valeurs fondamentales. Il est essentiel de veiller à ce que toutes les communes membres bénéficient d'un accès équitable aux services publics essentiels tels que l'éducation, la santé, les transports ou la culture. La mise en place d'actions sociales, d'une politique d'inclusion et d'une offre de loisirs diversifiée favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté. Une Communauté de Communes réussie est celle qui veille à ce que chaque citoyen puisse s'épanouir et participer activement à la vie locale.

Conclusion :

Les fondements et les valeurs de la 3CFG sont essentiels pour garantir son bon fonctionnement et son développement harmonieux. La solidarité, la coopération, le développement durable, la solidité économique, la cohésion sociale et la solidarité territoriale doivent être au cœur des actions menées. En respectant ces principes, la 3CFG peut devenir un acteur majeur de développement local, renforçant ainsi la qualité de vie de ses habitants et contribuant à l'épanouissement de son territoire.



TABLE DES MATIÈRES

LES CLÉS DE LA 3CFG

→ Le Territoire -----	5
→ Les compétences-----	6
→ La Gouvernance-----	7
→ Les Élus-----	8
→ L'Organigramme -----	9

POUR AGIR

→ Les Finances -----	10
→ Les Ressources Humaines-----	11
→ Voirie-----	12
→ Éclairage Public -----	13
→ Le Service Prévention -----	14
→ Développement économique -----	15
→ La Communication -----	16
→ Le Tourisme-----	17

AMÉNAGEMENT

→ L'Urbanisme-----	21
→ Logement et Habitat -----	22
→ Le PLUI-----	24
→ L'Arboretum National des Barres ----	25

SOLIDARITÉ

→ France Services -----	26
→ Les équipements culturels et la Culture -----	27
→ Les équipements communautaires --	28
→ Accueil de Loisirs sans Hébergement-----	29
→ Halte-garderie -----	31
→ Relais Petite Enfance -----	32
→ Service des Loisirs et d'Animations Communautaires -----	33
→ Politique Sportive -----	32

SOBRIÉTÉ ET DURABILITÉ

→ Les Mobilités -----	36
→ Collecte des déchets -----	38
→ Gemapi -----	39
→ Archivage-----	40
→ L'Assainissement non collectif -----	41
→ Eau et assainissement-----	42



TERRITOIRE

3CFG

La Communauté de Communes est située dans le centre-est du Département du Loiret et regroupe 38 communes. Elle est implantée sur trois pôles géographiques : pôle de Lorris, pôle de Châtillon-Coligny et pôle de Bellegarde avec un siège social situé en son milieu à Lorris.



38 COMMUNES



27 882 habitants
(source INSEE 2020)



752,5 KM²

CARTE DU TERRITOIRE





COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE



POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



ACQUISITION OU CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE DE CHÂTILLON



ORGANISATION DES MOBILITÉS



ACTIONS SPORTIVES



POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE



GESTION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES



FOURRIÈRE ANIMALE





GOUVERNANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant appelé « Conseil Communautaire » qui est composé de Conseillers Communautaires désormais élus en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des conseillers communautaires a lieu concomitamment à l'élection des conseillers municipaux, au scrutin de liste.

Les règles de convocation du Conseil, les règles de quorum, les règles de validité des délibérations sont celles applicables aux Conseils municipaux et sont prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

BUREAU

Le Bureau est une instance restreinte du Conseil Communautaire qui peut bénéficier de délégations de pouvoirs. Il est composé du Président, de 10 Vice-présidents et de 2 Conseillers délégués. Le nombre de vice-présidents a été fixé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Juillet 2020 et la création de postes de conseillers délégués en date du 22 Septembre 2020.

10 COMMISSIONS THÉMATIQUES



Travaux : voirie, éclairage public, bâtiments et espaces verts

Action Sociale : Santé, Maisons de santé, Maisons de service aux Publics (MSAP), transport à la demande et soutien aux associations



Développement économique : gestion de l'immobilier d'entreprise, aides aux entreprises, emploi et formation

Développement culturel et touristique incluant les voies douces



Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats

Aménagement de l'Espace : Urbanisme, Habitat et Suivi du SCOT



Enfance Jeunesse : Services Jeunesse, Sports et Transports scolaires

Environnement, Développement Durable : l'Arboretum, suivi des dossiers en faveur de l'environnement, mobilité et énergies renouvelables



Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité

SPANC et Cycle de l'eau





PRÉSIDENT
Albert Février

L'EXÉCUTIF

COMPOSÉ DU PRÉSIDENT,
DE 10 VICE-PRÉSIDENTS ET
DE 2 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur Albert FÉVRIER, Le Président

1^{ère} Vice-présidente, **Madame Valérie MARTIN**, en charge de l'action sociale ;

2^{ème} Vice-président, **Monsieur Jean-Jacques MALET**, en charge du
Développement économique ;

3^{ème} Vice-Présidente, **Madame Isabelle ROBINEAU**, en charge du
Développement Culturel et Touristique ;

4^{ème} Vice-Président, **Monsieur Claude FOUASSIER**, en charge de l'Aménagement de l'Espace ;

5^{ème} Vice-Présidente, **Madame Evelyne COUTEAU**, en charge de l'Enfance Jeunesse ;

6^{ème} Vice-Président, **Monsieur André JEAN**, en charge du Cycle de l'Eau et du SPANC ;

7^{ème} Vice-Président, **Monsieur Dominique DAUX**, en charge de la Communication,
du Numérique, de la Mutualisation et de la Ruralité ;

8^{ème} Vice-Président, **Monsieur Daniel TROUPILLON**, en charge des Ressources Humaines,
de la Prévention, des Finances et des Achats ;

9^{ème} Vice-Président, **Monsieur Philippe MOREAU**, en charge de l'Environnement et
du Développement Durable ;

10^{ème} Vice-Président, **Monsieur Alain GERMAIN**, en charge des Travaux.

1^{er} Conseiller délégué, **Monsieur Yohan JOBET**, en charge de la Politique Sportive

2^{ème} Conseiller délégué, **Monsieur Florent DE WILDE**, en charge de l'élaboration
d'un Schéma de Mutualisation



10 juillet 2020

**Élection des membres de l'exécutif
et du Président**



11

**Conseils
communautaires**



162

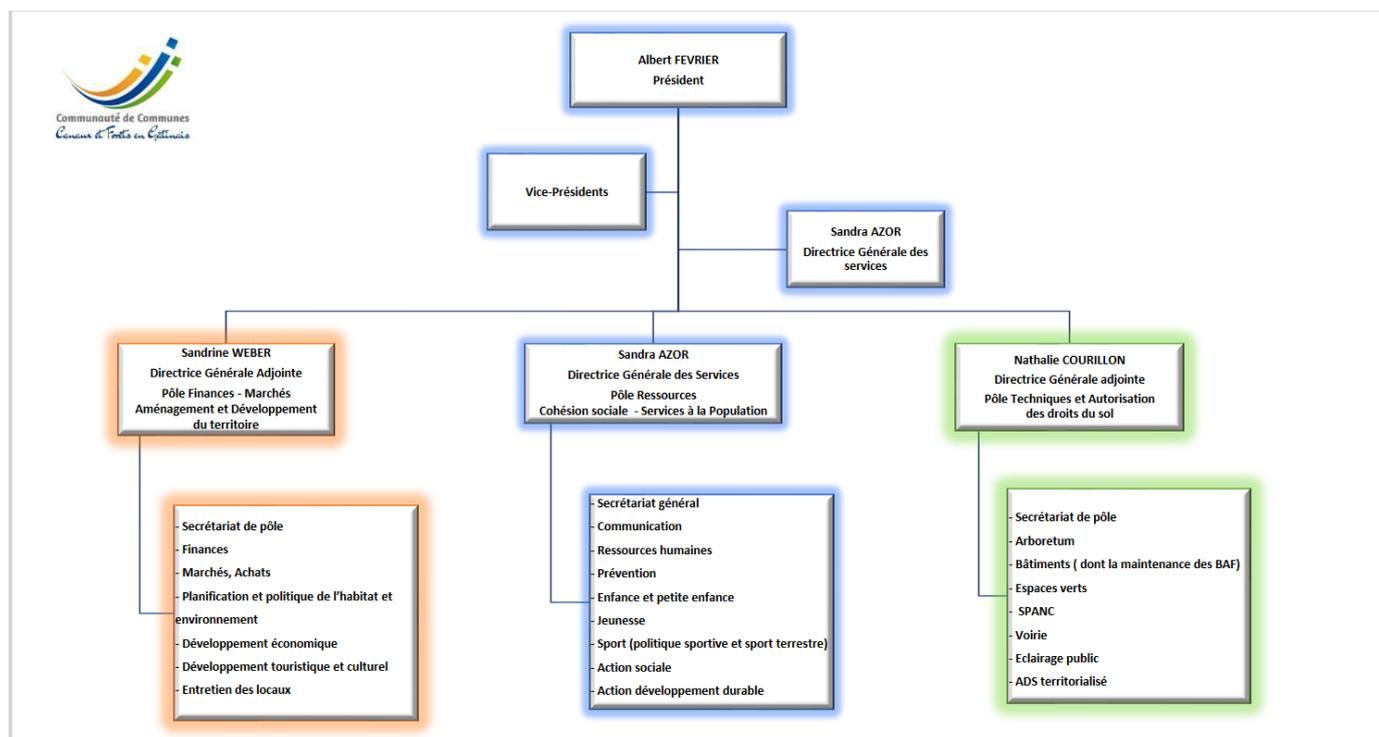
Délibérations

LISTE DES COMMUNES

38 COMMUNES

Aillant-sur-Milleron	Montereau
Auvilliers-en-Gâtinais	Moulon
Beauchamps-sur-Huillard	Nesploy
Bellegarde	Nogent-sur-Vernisson
Chailly-en-Gâtinais	Noyers
Chapelon	Oussoy-en-Gâtinais
Châtenoy	Ouzouer-des-Champs
Châtillon-Coligny	Ouzouer-sous-Bellegarde
Cortrat	Presnoy
Coudroy	Pressigny-les-Pins
Dammarie-sur-Loing	Quiers-sur-Bezone
Fréville-du-Gâtinais	Sainte-Geneviève-des-Bois
La Chapelle-sur-Aveyron	Saint-Hilaire-sur-Puiseaux
La Cour-Marigny	Saint-Maurice-sur-Aveyron
Ladon	Thimory
Le Charme	Varennes-Changy
Lorris	Vieilles-Maisons-sur-Joudry
Mézières-en-Gâtinais	Villemoutiers
Montbouy	
Montcrosson	

ORGANIGRAMME DES SERVICES





FINANCES

de la Communauté de Communes

DÉPENSES/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	2 742 650 €
Charges de personnel	3 409 549 €
Intérêts de la dette	168 387 €
Reversement de fiscalité	1 758 387 €
Politiques communautaires	4 013 125 €
Autres charges	25 096 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Dotations et participations	2 800 916 €
Produits des services	682 762 €
Impôts et taxes	9 700 192 €
Produits de gestion courante	165 660 €
Autres produits	134 464 €

DÉPENSES/RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Équipements communautaires	3 380 504 €
Remboursement d'emprunts et autres	846 682 €
Subventions d'équipement versées	683 586 €
Opération sous mandat eau-assainissement	519 733 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'investissement	395 815 €
Dotations et réserves	1 959 877 €
Emprunt	0 €
Autres recettes financières	16 073 €
Opération sous mandat eau-assainissement	1 036 368,82 €

SUBVENTIONS

ACTION SOCIALE	
Mission Locale du Montargois et du Giennois	14 000 €
ADAPA Lorris	9 000 €
ADAPA Bellegarde	8 000 €
Emploi Gâtinais	8 500 €
CIDFF	4 500 €
Centre de santé sexuelle (CCAS Montargis)	4 500 €

BUDGET	
Maison de la musique de Bellegarde	53 000 €
AMAL (école de musique de Lorris)	39 558 €
SLC (école de musique de Châtillon)	51 253 €
Collège de Bellegarde	8 000 €
Collège de Lorris	8 000 €
Collège de Sainte-Geneviève-des-Bois	8 000 €



ORGANISATION

de la Communauté de Communes

EFFECTIF

→ **79 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024**

- > **2** emplois aidés
- > **56** fonctionnaires
- > **16** contractuels permanents
- > **5** contractuels non permanents

→ **Répartition des agents à temps complet ou non complet**

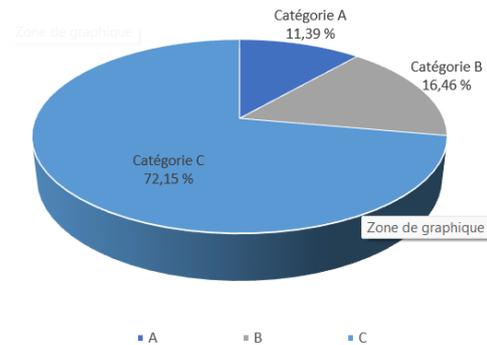
Filière	Titulaire	Contractuel	Total
Administrative	18	7	25
Technique	13	2	15
Culturelle	0	1	1
Sportive	3	2	5
Médico sociale	2	2	4
Médecins territoriaux		2	2
Animation	20	7	27
Total	56	24	79

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

→ **Répartition par filière et par statut**

Filière	Titulaire	Contractuel	% d'agents par filière
Administrative	31	35	32
Technique	24	13	20
Culturelle	0	4	1
Sportive	5	9	6
Médico-sociale	4	9	5
Animation	36	30	35
Total	100%	100%	100%

→ **Répartition des agents par catégorie**



14

Recrutements en
2024



79

Agents



43

Moyenne d'âge
des agents



VOIRIE

de la Communauté de Communes

PROGRAMME DE VOIRIE

Le Conseil Communautaire a attribué les 3 lots géographiques relatifs au programme de travaux de voirie 2024 à la charge de la Communauté à l'entreprise VAUVELLE.

La répartition de la nature des travaux est :

8 000 tonnes d'enrobés mis en place avec l'atelier de finisseur ont été réalisés ainsi que 1 270 tonnes à la niveleuse.

35 000 m² de stabilisation d'accotements à la suite des renforcements de chaussée ont été réalisés.

24 chantiers concernent le curage de fossés réalisés sur 19 kms. Le montant des travaux des 78 chantiers est égal à 1 034 000 € HT.



Fin d'aménagement : Place du Pâtis à Châtillon



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Le Conseil Communautaire a attribué à l'entreprise Réparoute 8 journées d'interventions pour la réalisation d'enrobé projeté sur différentes communes du territoire pour un montant de 31 200 € HT.

L'entreprise ENROPLUS est intervenue sur 9 journées pour effectuer du pontage des fissures pour un montant de 35 550 € HT.

Fourniture d'enrobé froid (50 T) aux communes pour les 3 entreprises locales afin d'effectuer les travaux en régie.



TRAVAUX DE FAUCHAGE

17 communes réalisent en totalité ou en partie dans le cadre de conventions de mise à disposition de services cette prestation. Sur 19 communes des prestataires de services sont retenus par lots géographiques.

Pour l'année 2024, 4 entreprises ont été retenues (FROMONT, ELIBAST, MAYNADIER et SELSCHOTTER). Un passage pour l'entretien par l'entreprise BL ENVIRONNEMENT sur l'ancienne voie ferrée entre Quiers et Villemoutiers.

Budget Voirie

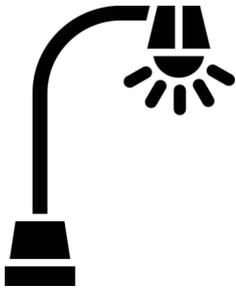
Dépenses

Fonctionnement :	Prévu	664 782,02 €
	Réalisé	510 254,20 €
Investissement :	Prévu	1 564 631,43 €
	Réalisé	1 360 392,73 €



Recettes

Fonctionnement :	Prévu	0 €
	Réalisé	5 966,68 €
Investissement :	Prévu	428 180,94 €
	Réalisé	54 268,83 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC

de la Communauté de Communes

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'est lancée dans un programme de rénovation et de maintenance de son parc d'éclairage public. Cette démarche a débuté sur le territoire du châtilonnais en 2015 pour 10 années.

Le programme est fixé tous les ans avec comme objectif de réduire les consommations de 50% en axant par le remplacement des matériels vétustes pour des équipements économes.

Sur 2024, des travaux d'amélioration énergétiques et de mise en sécurité ont été réalisés, ainsi que la suppression totale des lampes à vapeur de mercure, la mise en sécurité des armoires et l'enfouissement des réseaux.

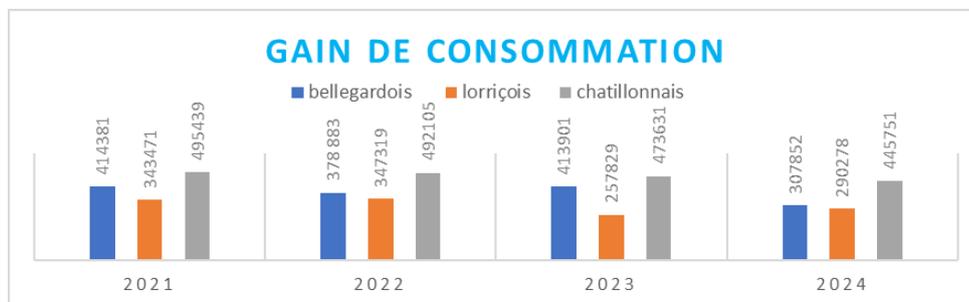
Un marché de maintenance a été mis en place avec délais d'intervention 8 heures 24/24 avec mise à jour des dossiers techniques (plan, diagramme) et relevé des programmations.

◇ Maintenance

- 40 interventions sur le Bellegardois
- 33 interventions sur le Lorriçois
- 41 interventions sur le Châtillonnais
- 6 interventions sur les feux tricolores
- 10 interventions sur sinistre
- 4 interventions sur des problèmes de réseau

◇ Marché de travaux

- 138 luminaires et 11 armoires sur 26 communes du Bellegardois et du Lorriçois
- 152 luminaires sur le Châtillonnais



Budget

Dépenses

Fonctionnement : Prévu **661 151,15 €**
 Réalisé **598 531,68 €**

Investissement : Prévu **547 676,51 €**
 Réalisé **460 467 €**



Recettes

Fonctionnement : Prévu **38 621,97 €**
 Réalisé **58 439,35 €**

Investissement : Prévu **349 480,38 €**
 Réalisé **233 209,14 €**



5484

Points lumineux



340

Armoires électriques



SERVICE PRÉVENTION

La Communauté de Communes par délibération du 12 mars 2019 a décidé de créer un poste mutualisé de conseiller de prévention. Les conseillers de prévention proposent des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et participent, en collaboration avec les communes. Le service assure une veille réglementaire, alerte et propose des solutions applicables selon les contraintes du terrain.

L'outil clé de la démarche préventive est le document unique d'évaluation des risques (DUER)

Le DUER est un document réglementaire qui recense l'ensemble des risques professionnels auxquels les agents peuvent être exposés dans le cadre de leur travail. Il permet d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser ces risques afin de mettre en place des actions de prévention adaptées.

Les actions de prévention peuvent se décliner en plusieurs niveaux :

1. Éviter les risques : Cela implique de repenser les méthodes de travail pour éliminer les dangers à la source. Par exemple, remplacer un produit chimique dangereux par une alternative moins nocive.
2. Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités : Une fois les risques identifiés, il est crucial d'évaluer leur gravité et leur probabilité d'occurrence. Cela permet de prioriser les actions à mener.
3. Combattre les risques à la source : Cela peut inclure des modifications techniques, comme l'amélioration des équipements de travail.
4. Adapter la mesure de prévention au risque : Les mesures de prévention doivent être adaptées à la nature des risques et aux spécificités de la collectivité.
5. Tenir compte de l'évolution des risques : Il est important de mettre à jour régulièrement le document unique et d'adapter les actions de prévention en fonction des évolutions de la collectivité.

Pour cette année 2024: 12 documents uniques ont été mis à jour

- Analyses de 4872 risques identifiés
- 332 actions proposées
- Analyses de 457 produits chimiques
- Cotations de 457 produits chimiques
- Analyses d'explosivité de 17 installations (chaudières fioul, gaz, cuves de gasoil non routier stockés dans les ateliers)
- Aucune pénibilité au travail dans les collectivités visitées
- Analyses des risques psychosociaux 92 % de conformités
- Inventaires de 552 outils thermiques et à batteries utilisés dans les communes visitées



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORUM DE L'EMPLOI - MARDI 8 OCTOBRE



MARDI 8 OCTOBRE
9H00 > 12H00

Espace des étangs
29 rue de Bellevue
Nogent-sur-Vernisson

Forum Emploi – octobre 2024 : Salle des Etangs de Nogent-sur-Vernisson

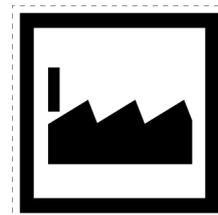
L'année 2024 a accueilli la 6^{ème} édition du Forum Emploi organisé par la Direction de France Travail de Montargis en collaboration avec la 3CFG.

Ce forum, permettant de mettre en relation directe les recruteurs et les demandeurs d'emplois, a accueilli une trentaine d'entreprises en recherche de compétences et 420 participants sont venus les rencontrer, demandeurs d'emplois, salariés en reconversion, jeunes...

Le prochain Forum Emploi se déroulera courant 2025, la date précise sera annoncée sur le site de la Communauté de Communes : www.comcomcfg.fr.



46 680 €
de subventions aux entreprises



11
Zones d'Activités



COMMUNICATION

Un plan de communication a été mis en place par le Service Communication au sein de la 3CFG afin que les services puissent l'alimenter et de ce fait anticiper les publications sur tous les événements à venir. Le service intervient pour la diffusion de tous les événements des services, à savoir les réunions, les portes ouvertes, les conférences, les animations, l'annonce des conseils communautaires avec la diffusion des ordres du jour et des compte-rendus. Il élabore toutes les plaquettes de la 3CFG comme la brochure de la saison culturelle, la brochure de l'Arboretum National des barres, le livret des Sports, etc.

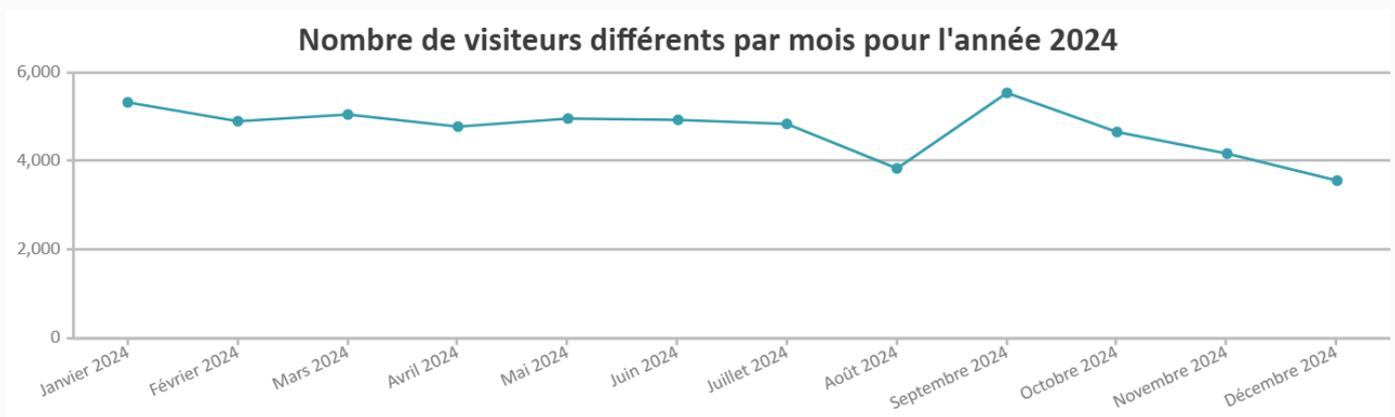
Pour communiquer, le service Communication utilise les moyens suivants : les actualités de notre site internet, la publication dans les journaux locaux, les facebook de la 3CFG, l'application Panneau Pocket et les mailings à tous nos partenaires locaux (associations, journalistes, mairies, élus communautaires, etc.).

Panneau Pocket : statistiques pour l'année 2024 :

- ◆ 1116 smartphones ou tablettes qui possèdent 3CFG - CC Canaux et Forêts en Gâtinais dans leurs favoris dont 183 désigné comme « super-favori »
- ◆ pour un total de 26 256 lectures

Statistiques du site internet :

Le site internet est géré et mis à jour par ce service en collaboration avec tous les autres services de la collectivité pour toutes les mises à jour, communications et publications.



Budget Communication



18 500 €



TOURISME

de la Communauté de Communes

AIDE COMMUNAUTAIRE POUR LES ANIMATIONS TOURISTIQUES

La mise en place de la subvention de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'inscrit sur la ligne directrice du programme Leader tout en ayant le souci d'animer, structurer et fédérer les différents partenaires du monde touristique, de favoriser les actions touristiques développées en partenariat et de monter en compétence et en professionnalisme les différents acteurs touristiques et leurs actions touristiques. Il s'agit de soutenir des projets d'animation touristique menée par les associations et les communes.

La Communauté de Communes a accordé les aides suivantes aux projets d'animation touristique au titre de l'année 2024, pour un total de 11 000,00 € :

- * **Écurie du Gâtinais** : 2 000,00 € pour une demande de 2 000€
- * **Gâtine Rock Festival** : 1 000,00 € pour une demande de 1 000€
- * **ASA du Loiret** : 1 500,00 € pour une demande 2 000€
- * **Ecolokaterre** : 2 000,00 € pour une demande 4 000€
- * **Maison des loisirs et de la culture** : 3.500,00 € pour une demande de 5 000€
- * **Comité des fêtes de Vieilles Maisons** : 0,00 € pour une demande de 1 000€
- * **Musée horloger** : 1 000,00 € pour une demande de 1 000€

La Taxe de Séjour Communautaire 2024

Les élus ont délibéré le 6 juin 2023 pour l'instauration de la Taxe de Séjour à l'échelle du territoire communautaire au 1^{er} janvier 2024, délibération n°2023-085, du 6 juin 2023.

133 hébergements actifs par nature d'hébergement répertoriés sur le territoire communautaire :

- ◆ 4 hébergements | Hôtels de Tourisme
- ◆ 5 hébergements | Hôtelleries de plein air
- ◆ 11 hébergements | Chambres d'hôtes
- ◆ 38 hébergements | Meublés touristiques
- ◆ 75 hébergements | 10e nature (hébergements non classés)



Sur la première année d'exercice, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a collecté 55 446,20€. Plus de 60% des montants collectés proviennent des opérateurs numériques.

DéclaLoc

Chaque commune doit gérer les déclarations préalables à l'activité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes suite à la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014. Depuis lors, ces hébergements touristiques doivent être déclarés en mairie où est situé l'hébergement touristique.

Il incombe alors à la commune d'organiser la mise à disposition de la version en vigueur des cerfa, de traiter les déclarations en mairie, d'envoyer le récépissé aux demandeurs, et de traiter l'enregistrement de ces déclarations et leur transmission aux services en charge de la taxe de séjour et à l'office de tourisme.

Pour faciliter cette action, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais met gracieusement à la disposition des communes DéclaLoc « cerfa », un téléservice de déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes.



⇒ Ce téléservice, accessible 24/7, permet aux usagers de procéder à leur déclaration d'activité et de recevoir automatiquement un récépissé de déclaration. La commune accède à la liste actualisée des hébergements et est informée à chaque déclaration. DéclaLoc se charge de transmettre automatiquement les informations aux services en charge de la collecte de la taxe de séjour et à l'Office de Tourisme.

Un certain nombre de communes du territoire communautaire a déjà conventionné avec la Communauté de Communes pour être présente et offrir ce service aux nouveaux propriétaires d'hébergements touristiques.

Plus d'information : <https://declaloc.info/communes-pourquoi-declaloc/>

Projet mutualisé BALUDIK

Baludik est une application nationale (une seule interface pour toute la France, la différenciation territoire se fait au niveau du parcours) est un **projet mutualisé via Tourisme Loiret et les Offices de Tourisme du département**. La **Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais participe au développement de l'application Baludik sur son territoire**.

L'application propose des parcours géolocalisés composés d'étapes. À chaque étape, du contenu (audio, image, etc.) pédagogique et un mini-jeu (points à relier, puzzle, dessin, énigme) sont proposés qui permettent d'accéder à l'étape suivante.

Le développement des premiers circuits sur le Loiret est prévu pour la saison 2025. Les membres de la Commission ont fléché le premier circuit sur le secteur de Lorris.



Campagne d'affichage et digitale mutualisée 2024

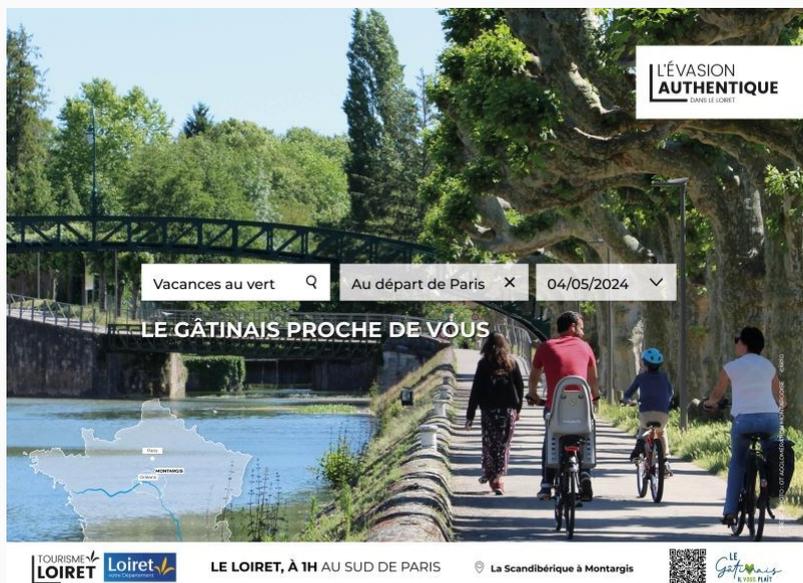
Les Offices de Tourisme du Loiret et Tourisme Loiret (ADT 45) ont réalisé une campagne d'affichage mutualisée dans le **métro parisien** et une **campagne digitale** dans le parisien.fr au printemps 2024.

L'Objectif de cette opération commune est de renforcer la notoriété des destinations auprès de la clientèle de proximité avec le Loiret.

Une attention particulière a été portée sur la cohérence la plus forte possible entre les différents territoires pour que la campagne soit la plus lisible possible auprès du public avec comme fil conducteur commun, le Loiret.

Pour des questions de cohérence territoriale, budgétaire, l'Office de Tourisme Gâtinais Sud a réalisé son affiche commune avec les Offices de Tourisme du Gâtinais Montargois.

La Campagne d'affichage a eu lieu sur la semaine du 11 au 17 mars 2024 dans le métro et du 4 au 24 mars pour la campagne digitale dans le parisien.fr.



Cette action commune à tous les Offices de Tourisme du Loiret et de Tourisme Loiret a généré 9 affiches différentes avec un modèle graphique commun. Plus d'une trentaine de stations du métro parisien, dont Châtelet, Austerlitz... se sont peintes aux couleurs du Loiret.

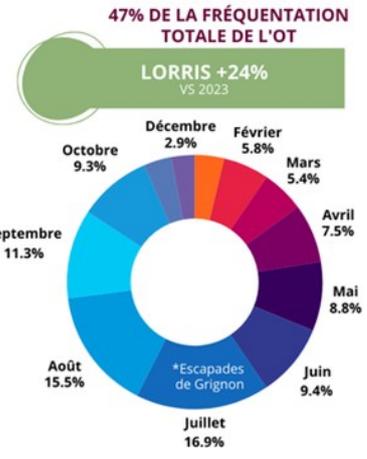
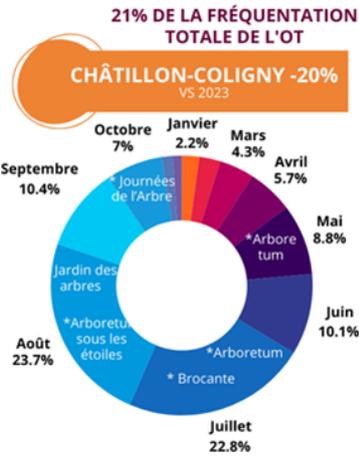
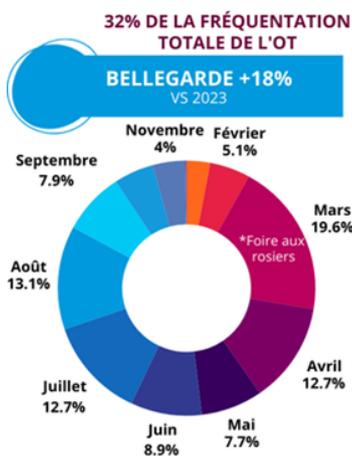


BIT

de la Communauté de Communes

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud a accueilli sur l'année 2024, 4 152 visiteurs (4% de public étranger, 45% de public local et 51% de public français), une fréquentation en baisse par rapport à 2023 de 16%.



LA COMMUNICATION DIGITALE

La fréquentation du site internet de l'Office de Tourisme Gâtinais Sud poursuit sa progression en nombre d'utilisateurs, de sessions ou encore de pages vues. Le nombre de pages vues augmente au fil du printemps, pour atteindre son premier pic en mai, puis sur le mois d'août. D'une année sur l'autre, la croissance du trafic numérique est continue.



Les réseaux sociaux



LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME

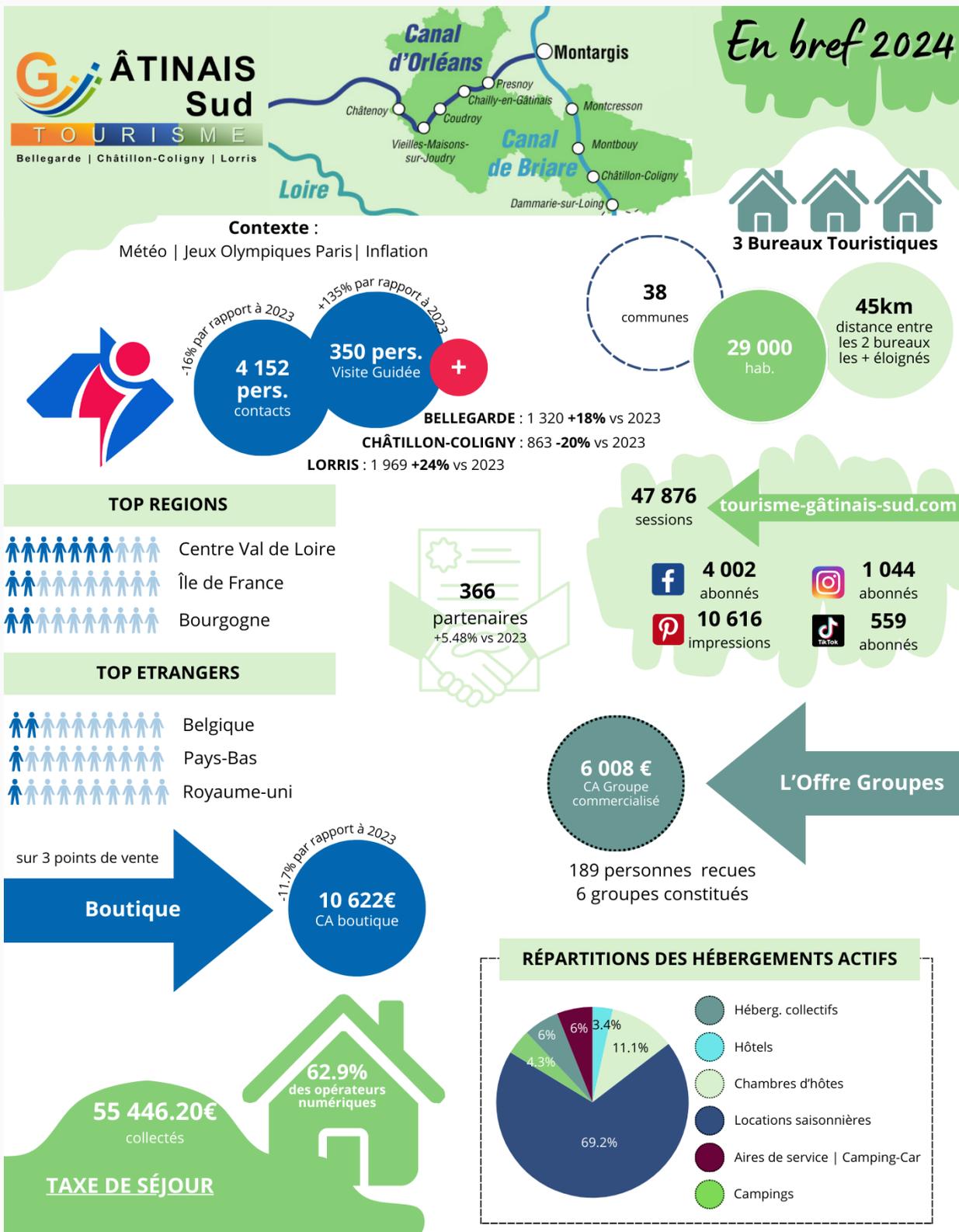


10 622.70€

Chiffres d'affaires réalisés par la Boutique de l'Office de Tourisme sur 2024

3 lieux de vente | 3 Bureaux touristiques

1 023 produits vendus, répartis sur 7 gammes de produits



Budget Tourisme

Investissement

3 822,00 €



Fonctionnement

259 390,00 €



URBANISME

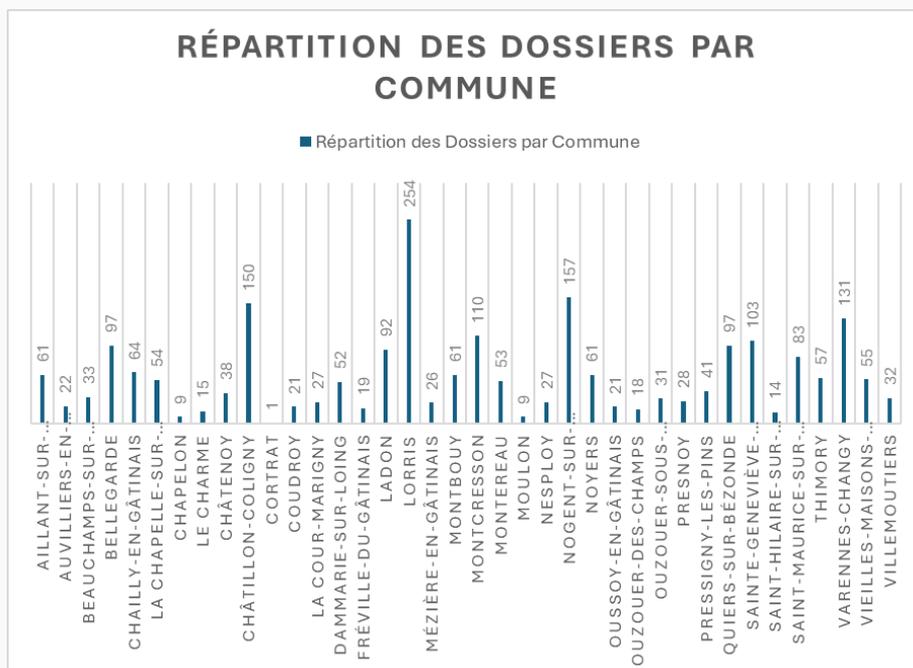
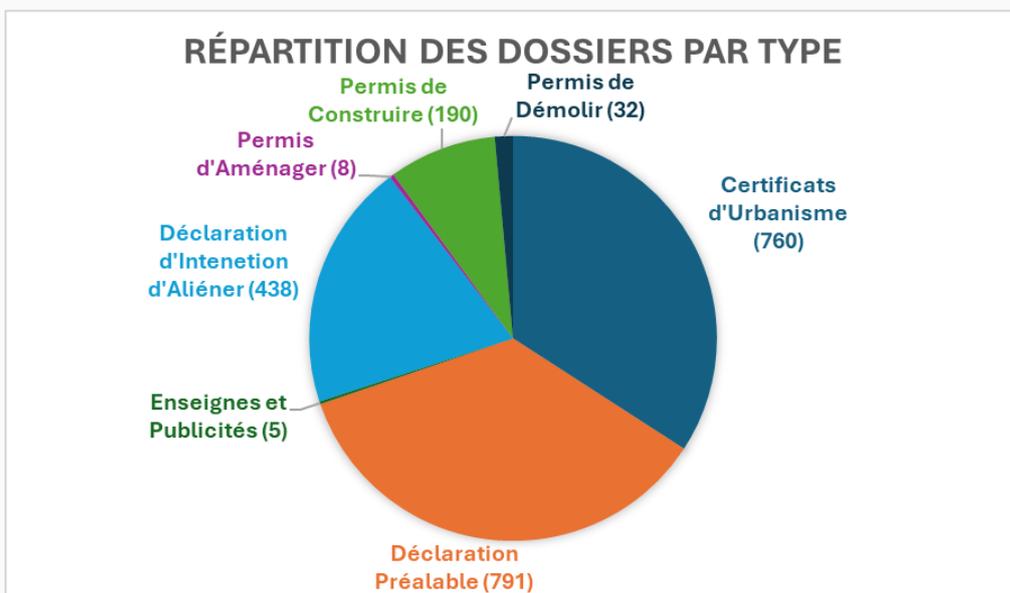
de la Communauté de Communes

INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS

Le service des droits des sols instruit les dossiers d'urbanisme des 38 communes du territoire.

L'instruction se fait sur la base du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat (PLUiH) qui a été approuvé le 11 avril 2023 et applicable depuis le 9 juillet 2023.

Sur l'année 2024, le service a instruit un total de 2224 dossiers tout type confondu (cf. tableau ci-dessous).



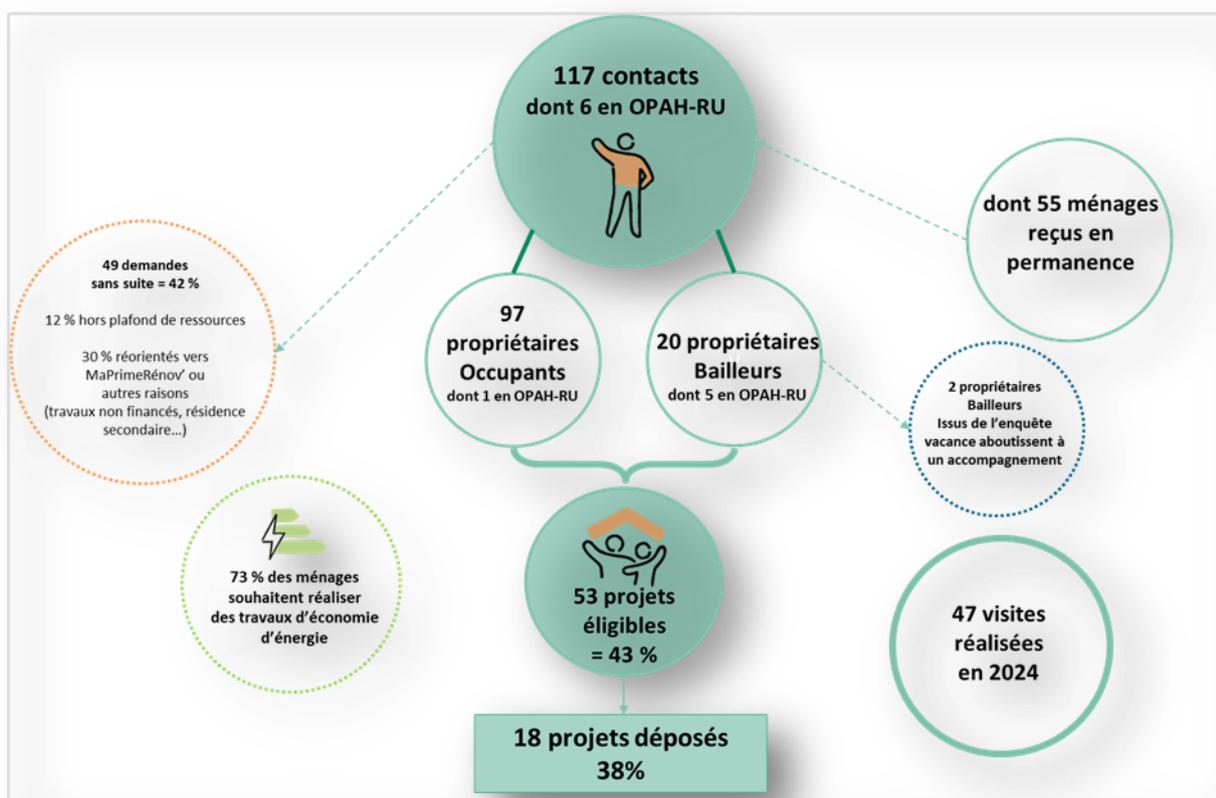


HABITAT

de la Communauté de Communes

Bilan des OPAH / OPAH-RU pour l'année 2024

↳ Les contacts



↳ Les projets accompagnés

- 20 dossiers propriétaires occupants (énergie) dont 2 par un autre opérateur que SOLIHA
- 1 dossier abandonné après dépôt
- 1 dossier PO en OPAH-RU sur Châtillon-Coligny



Budget « Aides aux travaux » de la 3CFG en 2024 :
62 377,00 €



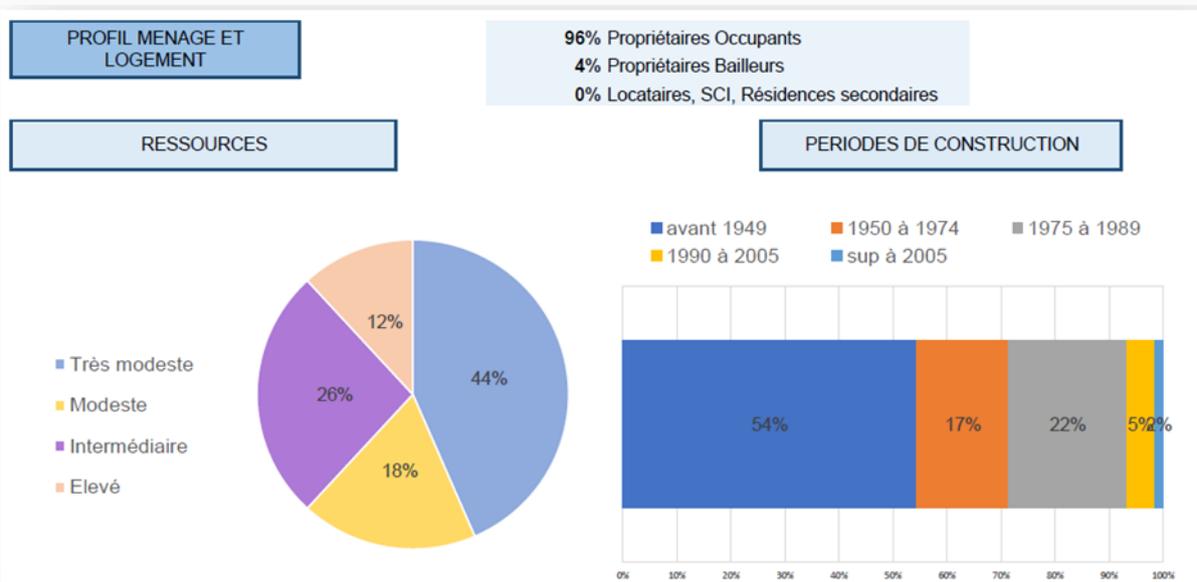
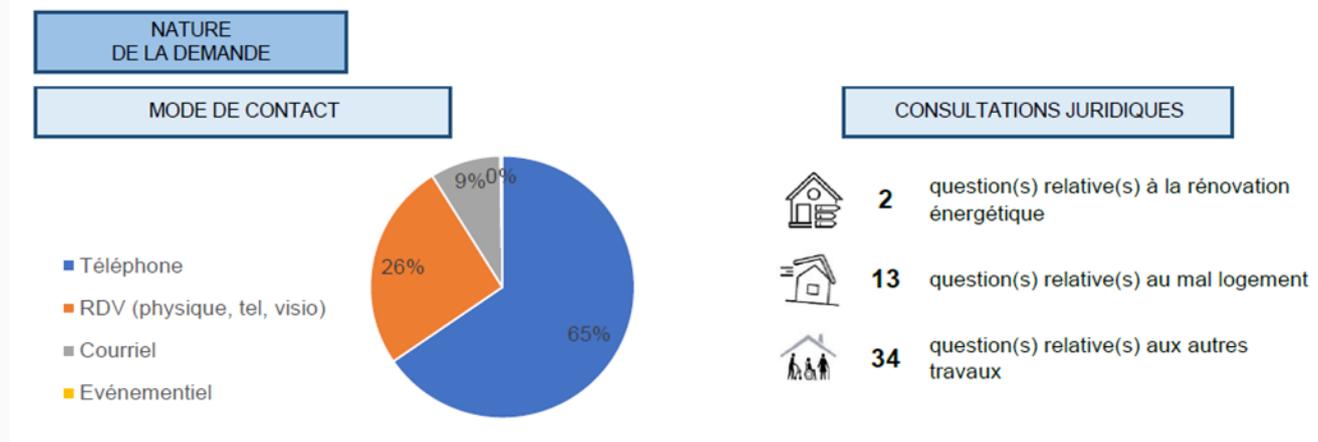
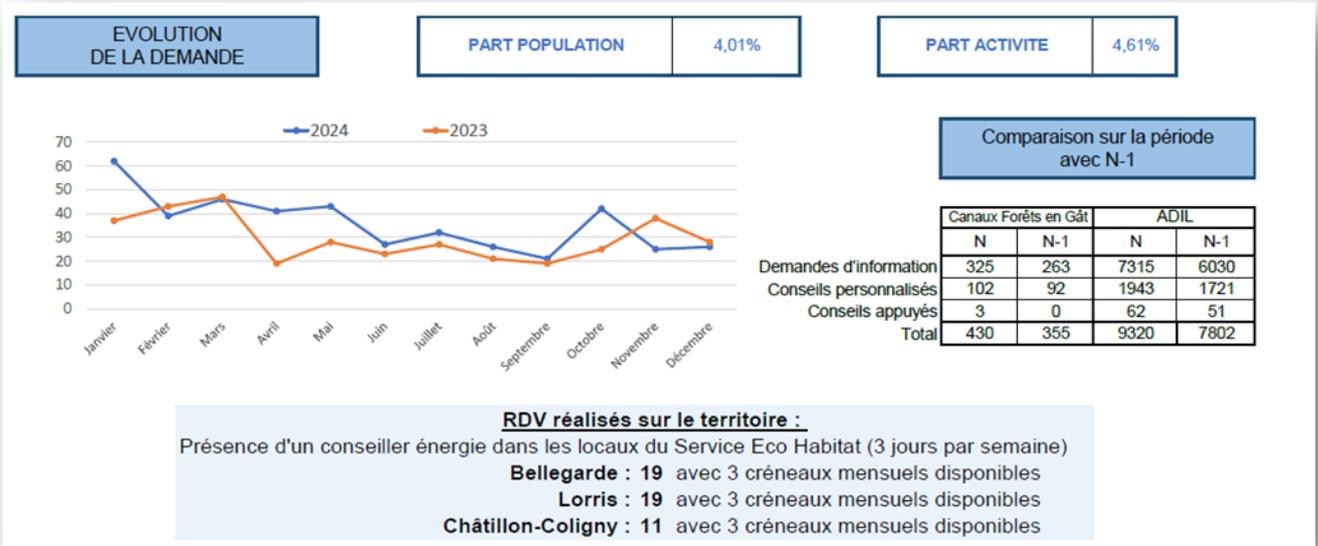
Coût moyen des travaux en 2024 :
70 213,00 €

> **Accompagnement des particuliers**

L'accompagnement des particuliers via l'ADIL se réalise de deux manières :



- ◆ **L'ADIL** directement par téléphone
- ◆ **L'Espace info-Energie** (Mise à disposition de conseiller par l'ADIL) qui assure 3 permanences sur le territoire : Lorris (3^{ème} mardi du mois), Bellegarde (1^{er} mardi du mois) et Châtillon-Coligny (dernier mardi du mois).





PLUiH

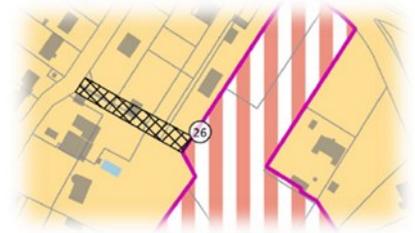
de la Communauté de Communes

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat (PLUiH) a été approuvé au Conseil Communautaire le **11/04/2023**. En 2024, une modification simplifiée a été engagée et approuvée.

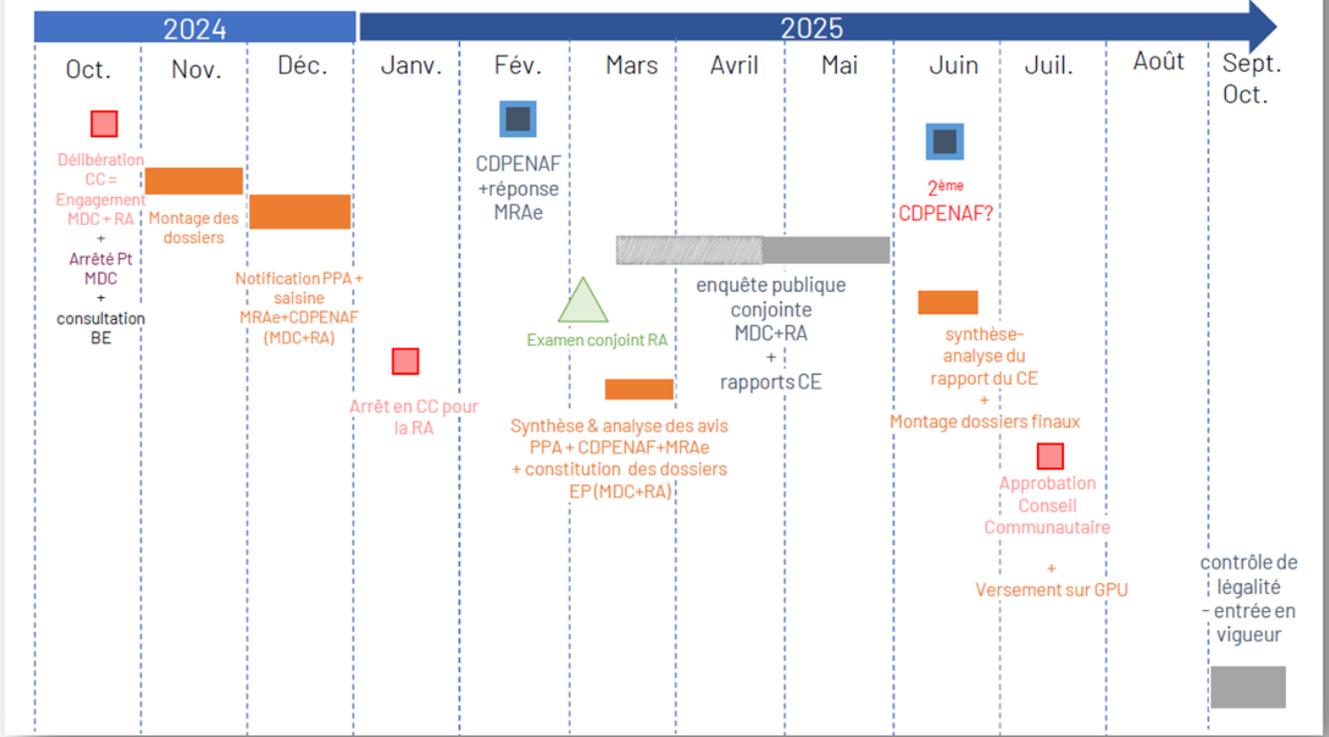
Deux nouvelles procédures ont été engagées en septembre 2024 afin de prendre en compte certaines sollicitations des habitants, demandes relevant de l'intérêt général :

- Une Modification de Droit Commun,
- Une Révision Allégée

Une enquête publique conjointe sera organisée au Printemps 2025.



PLANNING PREVISIONNEL MODIFICATION DE DROIT COMMUN & REVISION ALLEGEE





ARBORETUM

FRÉQUENTATION

En 2024, l'ouverture de l'arboretum a eu lieu le week-end du 30 mars pour se terminer le week-end du 11 novembre. La fréquence d'ouverture était d'environ tous les 15 jours sauf pour les 2 mois d'été où la fréquence était tous les week-ends. La nouveauté de cette saison était d'ouvrir le vendredi après-midi précédant un week-end d'ouverture. Nous avons comptabilisé 54 jours d'ouverture + 11 vendredi après-midi contre 48 en 2023.

La fréquentation totale en 2024 : **4,222** visiteurs (5,444 en 2023) sur les 59,5 journées ouvertes au public y compris journées de l'arbre, soit une moyenne de 71 visiteurs par jour (113 en 2023). La météo de la saison a été particulièrement défavorable.

A cela s'ajoutent les **1,256** visiteurs reçus par Ecolokatterre en groupe et en atelier hors jours d'ouverture soit un total de **5,478** visiteurs (6,706 en 2023).



ANIMATIONS

Du 30 mars au 1^{er} avril « L'Arboretum se réveille » avec une grande chasse aux œufs et un concert des trompes de chasse.

Du 8 au 12 mai « Le Printemps de l'Arboretum » avec un spectacle « Le Passage » danse verticale par la compagnie CUERPO LIBRE.

Le samedi 15 juin : « Café rencontre autour de l'Epilepsie » suivi d'un concert de YAVANNA.

Du 13 au 14 juillet : « La Ferme sous les Arbres » avec les animaux de la ferme Coqalane.

Du 27 au 28 juillet : Atelier « Carnet de voyage » initiation à l'art du croquis poétique.

Du 15 au 18 Août : « L'Arboretum sous les étoiles ».

Du 5 et 6 octobre : « Les Journées de l'Arbre ».

Du 1^{er} au 3 novembre: « Marché d'Automne ».

Du 9 au 11 novembre : Commémoration en hommage aux forestiers ».



5478

Visiteurs



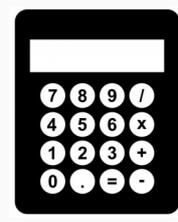
65

Jours d'ouverture



170 845,44 €

Subvention



204 030,83 €

Dépenses



ACTION SOCIALE

de la Communauté de Communes

FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes compte trois France Services sur l'ensemble de son territoire.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une de nos maisons France Services.

Chiffres clés 2024

- ◆ Bellegarde : 2782 demandes (de 46% par rapport à l'année 2023)
- ◆ Châtillon-Coligny : 2601 demandes (de 25 % par rapport à l'année 2023)
- ◆ Lorris : 4159 demandes (de 44 % par rapport à l'année 2023)



Évolution Mensuelle

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bellegarde	190	203	195	272	306	230	194	40	256	333	288	275
Châtillon	211	191	190	237	221	218	241	138	188	315	268	183
Lorris	300	298	290	417	346	313	293	256	436	468	427	315

GUICHET ENREGISTREUR - DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les France Services de la Communauté de Communes accueillent et informent les demandeurs de logement social. Elles sont aussi guichet enregistreur.

- ↳ 27 demandes ont été enregistrées sur le pôle de Bellegarde
- ↳ 17 demandes sur le pôle de Châtillon-Coligny
- ↳ 14 demandes sur le pôle de Lorris

58 demandes de logement

FS Bellegarde



Dépenses : 57 311,85€

Recettes : 40 433,90 €

(40 000 € de subvention versée par le FNADT)

FS Châtillon-Coligny



Dépenses : 65 351,37 €

Recettes : 48 920,54 €

(45 000 € de subvention versée par la FNADT)

FS Lorris



Dépenses : 54 913,82 €

Recettes : 42 923,45 €

(40 000 € de subvention versée par le FNADT)



DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Programmation culturelle

L'année 2024 a été marquée par deux grands événements qui ont ouverts la saison culturelle. La Communauté de Communes a accueilli pour la 1^{ère} fois sur la scène de l'Espace des Etangs, l'actrice Brigitte FOSSEY pour un spectacle tout en poésie et en musique « Carnaval Fantasy » de la Cie Coups d'ART'Chet. Le second a été l'organisation pour la 2^{nde} édition des Rencontres des Musiques Actuelles où les enfants des écoles de musique du territoire communautaire ont pu accomplir leur pratique artistique devant un public conquis pendant tout un après-midi avant le concert de clôture en soirée, par le groupe « The Soul Dealers ».



La saison a ensuite été ponctuée de spectacles « hors les murs » sur l'ensemble du territoire. Lorris a accueilli le spectacle de

danse de la Cie « Les Yeux Grands Fermés » ; Bellegarde, au sein des Granges du Château avec une représentation d'un conte Olfactif de la Cie « Le Tir et la Lyre », à Châtillon-Coligny avec une représentation de théâtre du « Théâtre des Vallées ». Pour finir, l'année s'est clôturée avec deux temps forts « American Gospel » et un spectacle de rock familial avec les « Zélectrons Frits » à l'Espace des Etangs.

Programmation scolaire

De la diversité et de la joie ont rythmé l'année 2024 !

L'offre des scolaires a été proposée sur le printemps 2024 que ce soit pour le spectacle ou pour l'exposition scientifique diffusée par la FRMJC Centre Val de Loire.

Cette année, Victor HUGO a été mis à l'honneur avec « les Misérables » adapté par la Cie Krizo Théâtre. L'œuvre littéraire a été jouée pour les élèves des écoles primaires lors de **15 représentations réparties sur 10 dates** réparties sur la salle des fêtes de Bellegarde, le Centre Culturel du Martroi et l'Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson.

Afin de faciliter l'accès, la collectivité a pris en charge pour les deux manifestations, le transport en affrétant des cars pour la venue sur les 3 lieux, pour toutes les classes à l'exposition scientifiques ainsi que pour la représentation théâtrale.



Les Misérables



Les Zélectrons Frits



9

Spectacles



3 813

Visiteurs



60 457,84 €

Dépenses



2 374 €

Recettes



ÉQUIPEMENTS

de la Communauté de Communes

ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais gère un parc de bâtiments répartis pour une surface totale de 21.400 m² environ.

Ces équipements sont entretenus en grande partie par les agents communautaires qui comptent un effectif de 6 personnes, affectés aussi à l'entretien des espaces verts des zones artisanales.



Le patrimoine bâtiementaire de la 3CFG

- 3 complexes sportifs (1 à Lorris, 1 à Varennes-Changy, 1 gymnase/dojo à Châtillon)
- 3 BAF (Châtillon, Lorris et Saint-Maurice-sur-Aveyron) et 1 piscine découverte (Bellegarde)
- 2 espaces culturels (Sainte-Geneviève-Des-Bois et Nogent-sur-Vernisson)
- 2 bâtiments techniques (Châtillon-Coligny et Lorris)
- 3 pôles communautaires (Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris)
- 3 France Services (dont 1 mis à disposition de Lorris)
- 3 Maisons de Santé
- 2 RPE (Relais Petite Enfance)
- 3 offices de tourisme (mis à disposition des communes)
- 1 bâtiment jeunesse
- Accueil de l'arboretum (mise à disposition de l'Etat)
- 1 Halte fluviale
- 5 écoles (3 primaires, 2 maternelles) sur le Bellegardois et les bâtiments périscolaires associés
- 3 logements en location sur le Châtillonnais

Les investissements 2024

Etude sur l'aménagement d'un office de tourisme à Châtillon-Coligny
(travaux prévus en 2025)

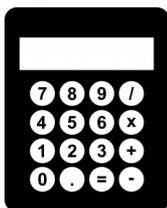
Etude sur la restructuration des bassins du Châtillonnais

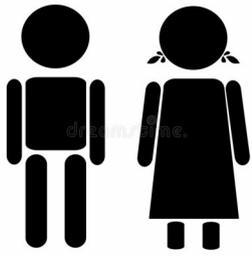
Aménagement d'un cabinet médical dans la maison de santé à Châtillon-Coligny :
16 545 € HT

Création d'une cloison à France Services pour créer un espace de confidentialité :
1 763 € HT

Aménagement d'un cabinet médical dans la maison de santé de Lorris :
5 706,25 € HT

Travaux de rénovation de la toiture du cabinet médical de Ladon : 14 971 € HT





ENFANCE

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

En 2024, la Communauté de Communes est couverte par 5 ALSH les mercredis, 7 durant les petites vacances scolaires et 8 durant juillet.

Les équipes de ces accueils sont composées de personnel diplômé, ou en cours de formation, selon un quota d'encadrement fixé par la DRAJES.

Ils accueillent entre 40 et 60 enfants par site les mercredis et de 60 à 80 enfants par site pendant les vacances.

Certains projets ont pu voir le jour grâce à l'implication des équipes et à la motivation des enfants :

L'ALSH de Ladon/Bellegarde a pu faire découvrir aux enfants de belles activités comme manipuler de la pâte à modeler et faire leurs propres gâteaux, faire des sorties avec le thème « Nettoyons notre ville » pour le respect de l'environnement, des balades en forêt pour faire du land'art. Avec l'ALSH de Thimory et Varennes, nous avons eu la venue d'un intervenant de construction en lego, une journée cinéma et une journée à planer'kids.



L'ALSH de Lorris a mis en place des projets d'animation à thème comme « la semaine du chocolat », « à la découverte des fleurs », « les jeux olympique Paris 2024 », « le camping », ainsi que le thème calendrier (Halloween, Noël, etc.) ou vestimentaire (claquette



chaussettes, etc.) agrémentés d'évènement interne comme l'organisation d'un petit déjeuner, d'un apéritif de fêtes de fin d'année et/ou d'un temps partagé avec les familles autour d'un moment festif.

Tous ces thèmes/projets ont pu être agrémenté par des sorties ou intervenants comme par exemple la fleuriste Créa-Flaure de Lorris qui a fait découvrir les fleurs sous différentes manières (odorat, toucher, création). Un moment très apprécié des enfants. Le Tennis Club de Lorris qui nous propose deux séances d'initiation avec Benjamin, entraîneur du Club. La découverte varie selon les groupes d'âge pour permettre que ce sport reste une découverte. Un partenariat qui a son succès.

Mais également selon les âges des sorties extérieures (Goupilou, accrobranche, musée du cirque et de l'illusion, activité pêche au domaine du ciran, château de la Bussière, labyrinthe de Beaugency, Sully plage, cinéma de Montargis et Château-renard, ferme des glaciers, les tanneries de Montargis, bateau de plaisance à Briare, l'Escape Game de Villemandeur, la ferme Coqalane, la maison de la forêt de Paucourt).



L'année civile s'est conclue avec Maya Evènement qui a maquillé les enfants pour le réveillon du 31/12 avec un maquillage artistique.

L'ALSH de Thimory a travaillé tout au long de l'année, sur le thème « Voyage autour du monde ». Le but était de faire découvrir aux enfants d'autres modes de vie, de cultures à travers différents pays : la Chine, l'Australie, l'Afrique, le Canada et l'Espagne.



Les enfants ont réalisé plusieurs activités manuelles tels que des fresques et des objets représentant les divers pays. Ils ont également participé à des ateliers cuisines sur chaque pays visité. Ce thème s'est terminé fin juillet par un grand spectacle de danse de tous les pays étudiés présenté aux familles.

Pendant les petites vacances, les enfants ont pu vivre une semaine en immersion « au camping ».

Un intervenant légo « les aventures de Léo » est venu au centre. Les enfants ont appris à construire de grandes structures. Plusieurs sorties ont eu lieu sur l'année telle que le château de Gien, de Meung-sur-Loire, le labyrinthe de Beaugency, la visite du canal de Briare, parc floral, accrobranche, piscine de Bellegarde, etc. L'année s'est terminée par la venue du Père-noël sur le centre.



L'ALSH de Varennes a évolué sur les différents thèmes : le fantastique, les jeux télévisés et les jeux olympiques. Pour les sorties sur l'été : Château Meung-sur-loire, l'accrobranche de Neuvy-en-suillas, le château de gien et le labyrinthe de Beaugency.

L'ALSH de Lorris est venu nous rendre visite à Varennes pour passer toute la journée du mercredi 18 décembre avec la venue du Père ainsi que la découverte de l'univers de fanny (Photographe de Montereau). La mairie de Varennes nous a prêté la salle Escale avec un accès au gymnase de Varennes. L'ALSH de Lorris a pu manger à la cantine de Varennes pour les petits et les grands ont eu un pique-nique fait par la cantine de Varennes.

Chaque enfant a pu prendre une photo avec le père Noël, mais également des photos avec le fond de Noël et avec les frères et sœurs. Chaque centre a offert une photo numérique avec le père Noël les autres photos pouvaient être prise en plus au frais des parents.

Les enfants âgés de 6 à 11 ans ont passé la journée à la salle escale de varennes et au gymnase.

L'ALSH de Châtillon-Coligny a travaillé sur un projet de création d'un coin bibliothèque, réalisé avec les enfants.

Ils ont eux-mêmes customisé une bibliothèque que nous avons récupérée, et ont créé leur propre système de tri des livres à l'aide de gommettes. Ce projet s'inscrivait dans une démarche autour de la lecture. À cette occasion, les enfants ont également pu inventer leurs propres histoires et laisser libre cours à leur imagination.



En décembre 2024, nous avons fait le choix de privilégier une sortie pour les fêtes de fin d'année, plutôt qu'un spectacle. Cette sortie s'est déroulée au château de La Ferté-Saint-Aubin, où les enfants ont découvert une mini-ferme, réalisé des sablés de Noël dans les anciennes cuisines du château, et mené une enquête pour retrouver le Père Noël disparu. La visite s'est conclue par une rencontre avec le Père Noël, qui leur a offert à chacun un stylo personnalisé avec leur prénom gravé.

Du côté du groupe des grands, nous avons poursuivi notre projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Châtillon-Coligny, comme l'année précédente. Ce projet avait été très apprécié des enfants, et nous avons souhaité en assurer la continuité.



Fonctionnement :
927 920,41 €



Recettes famille et autres
organismes : 512 338,41 €



PETITE ENFANCE

Halte-garderie Les Petits Poucets

PROJET ET ANIMATIONS

En 2024, divers projets ont été mis en place :

- ⇒ Les interventions mensuelles des ateliers lecture se poursuivent (lecture et manipulation de livres).
- ⇒ En mars, nous avons participé, à la « semaine de la petite enfance ». Ce projet a pour but d'ouvrir les lieux d'accueil afin que les parents puissent partager un moment avec leur(s) enfant(s) et les professionnelles. Un atelier motricité ouvert à tous était proposé à cette occasion.



- ⇒ En Avril, participation au printemps de la poésie organisé par l'école du loing de Châtillon sur le thème « Les contes ».



- ⇒ Début juillet, la fête de fin d'année (scolaire). Pour ce moment, il a été proposé un conte musical (choix de plusieurs livres accompagné lors de la lecture par de la flûte).



- ⇒ En octobre, dans le cadre de la semaine du goût, un atelier sur l'alimentation a été proposé aux familles. Recettes réalisées entre parents et enfants, sensibilisation sur le « bien mangé » et sur les apports de sucre.



- ⇒ En décembre, il a été proposé un spectacle de fin d'année par la « Compagnie Coconut ». Ce projet est à destination des enfants dont les familles fréquentent la Halte-garderie et le Relais Petite Enfance.



139

Jours d'ouverture



31

Enfants inscrits



60

Fréquentation moyenne



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE OUEST ET EST

MISSIONS RPE

→ Informer les familles :

- ✓ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire ;
- ✓ Valoriser monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ;
- ✓ Informer sur le coût des modes d'accueil, les aides et les démarches à effectuer ;
- ✓ Favoriser la mise en relation entre les parents et les assistants maternels ;
- ✓ Accompagner les parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur.

→ Informer et accompagner les professionnels de l'accueil individuel :

- ✓ Informer les professionnels ;
- ✓ Proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- ✓ Organiser des ateliers d'éveil ;
- ✓ Accompagner le parcours de formation continue ;
- ✓ Lutter contre la sous activité des assistants maternels ;
- ✓ Promouvoir le métier d'assistant maternel.

Les ateliers collectifs ont permis aux enfants de découvrir la collectivité en douceur, accompagnés de leur assistant maternel. L'année a été rythmée par différents événements auxquels petits et grands ont pu participer : carnaval, chasse aux œufs ... Mais aussi petits plaisirs simples de la vie : dessin, peinture, gomme, transvasement, motricité :

- 52 assistants maternels différents en atelier
- 80 Assistants maternels ayant eu contact avec le RPE
- 169 enfants différents et 153 familles différentes

Pour l'année 2024, le relais a également proposé :

- ◇ 4 ateliers bébés lecteurs, ouverts à tous, en partenariat avec la bibliothèque de Nogent-sur-Vernisson, des ateliers lecture sur Lorris avec la participation de la bibliothèque de Lorris.
- ◇ 3 ateliers motricité à Sainte Geneviève des bois, ouverts aux parents, à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents.
- ◇ Participation au « Printemps de la poésie » en partenariat avec différentes structures de Châtillon-Coligny, sur le thème des contes.
- ◇ 1 atelier sur le portage du jeune enfant avec une monitrice de portage physiologique pour les assistantes maternelles à Chatillon-Coligny.
- ◇ Une conférence sur L'alimentation sur Lorris.
- ◇ Des ateliers snoezelen, initiation musicale, motricité, cuisine, médiation animale.
- ◇ 1 fête d'été sur les communes de Nogent et sur Ouzouer sous Bellegarde pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et de leur parent.
- ◇ Un spectacle de fin d'année sur les communes de Bellegarde et Chatillon-Coligny, pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et de leur parent.
- ◇ Une exposition sur les émotions ouverte aux familles sur Bellegarde.



273
Ateliers
collectifs



144
Assistants
maternels

70
places d'établissement
d'accueil du jeune enfant

6
Nombre d'établissement
d'accueil du jeune enfant



432
Places assistants
maternels



JEUNESSE

SLAC

FONCTIONNEMENT

Après une année riche en activités ainsi qu'en présence de nombreux jeunes, l'année 2024 s'est conclue par le départ du coordinateur jeunesse et fondateur du SLAC depuis 2013 Florent JACQUET.

Gaetan HARDY a été nommé en remplacement et Emeline WULLEMS a renforcé en nombre et en compétences l'équipe d'animation.

Le séjour Montagne a eu lieu à Vailly en Haute-Savoie. Composé d'un groupe de 19 jeunes, la préparation et le séjour ont permis de renforcer l'entraide, le partage et de travailler l'abnégation et le dépassement de soi.

La 5^{ème} édition du SLAC LIVE s'est déroulée à l'Espace Jeune de Lorris sous une météo clémente et a accueilli pas moins de 300 personnes. Cette édition a accueilli les groupes Telegraph et Gad Zukes pour un show exceptionnel. Nous les remercions pour ce concert.

La période estivale a été une nouvelle fois riche en activités (visite du château de Cheverny et de l'exposition Tintin, visite du zoo de La Tanière, Randonnée des Bosses à Fontainebleau...).

« L'éducation ne doit pas se limiter à la transmission de connaissances, mais doit développer les compétences sociales, émotionnelles et créatives de l'enfant. »



Heures présences jeunes :

Lorris : 8823h de présences jeunes

Nogent : 6132h de présences jeunes

Soit un total :
Lorris + Nogent de
14 955h de présences jeunes



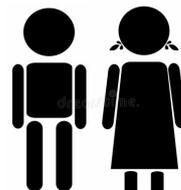
2

Structures pour
les 11-17 ans



195

Heures intervention
collège



238

Garçons/filles inscrits
pour les 11-17 ans



1696

Heures
d'animation



SPORT

de la Communauté de Communes

POLITIQUE SPORTIVE

La Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien d'un certain nombre d'équipements sportifs, sur l'ensemble du territoire. Ces équipements et le matériel pédagogique, sont mis à la disposition des écoles, des collèges, des associations et du public participant au développement et à la pérennisation des activités sportives et éducatives sur le territoire intercommunal :

- ⇒ Le Bassin de natation de LORRIS
- ⇒ Le Complexe sportif de LORRIS
- ⇒ Le Gymnase de CHÂTILLON-COLIGNY
- ⇒ Les Bassins d'Apprentissage Fixes de CHÂTILLON-COLIGNY et de SAINT-MAURICE-SUR-AVEYRON
- ⇒ La Piscine de BELLEGARDE

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Il est prévu d'organiser conjointement avec les enseignants, une ou plusieurs manifestations sportives annuelle dès lors qu'elle concerne au moins la moitié des écoles ou groupe scolaire d'un pôle (Parcours de régularité, Olympiades).

CROSS INTERCOMMUNAUX

- CROSS CHÂTILLONNAIS (AIRE DU JARDIN DES ARBRES, VARENNES) JEUDI 04 AVRIL 2024 :
7 écoles, 16 classes, 367 élèves (431 avec éducateurs, instituteurs et accompagnateurs).
- CROSS LORRICOIS (VIEILLES-MAISONS) MARDI 09 AVRIL 2024 :
9 écoles, 22 classes, 508 élèves (574 avec éducateurs, instituteurs et accompagnateurs).

OLYMPIADES

- OLYMPIADES CHÂTILLONNAIS (CHÂTILLON) VENDREDI 28 JUIN ET MARDI 02 JUILLET 2024 :
276 enfants, 13 classes, 8 écoles
- OLYMPIADES LORRICOIS (LORRIS) JEUDI 23 ET VENDREDI 24 MAI :
595 enfants (321 du cycle3 + 274 du cycle 2)

POLITIQUE SPORTIVE ET SES ACTIONS

Formalisation et gestion d'actions dans le cadre d'une politique sportive définie par la Communauté de Communes. La politique sportive a pour objet de favoriser la pratique du sport chez les jeunes par des interventions sur le temps scolaire au travers de 3 axes :

- Soutien à l'organisation de manifestations sportives dans le cadre scolaire
- Interventions en sport terrestre dans les écoles
- Interventions en natation scolaire

Les transports en direction des équipements sportifs (gymnases et bassins d'apprentissage) pour le sport scolaire, mais aussi pour les manifestations (cross, olympiades) sont organisés et pris en charge financièrement par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre 2019.

LE LIVRET DES SPORTS

Le livret des sports est mis à jour chaque année, afin de les distribuer fin Juin aux grandes sections maternelles. Des livrets sont transmis aux cinq forums de Lorris, Varennes, Châtillon-Coligny, Nogent-sur-Vernisson et Bellegarde.



SPORT SCOLAIRE TERRESTRE

Les interventions dans les écoles des éducateurs sportifs sont organisées par la Communauté de Communes en lien avec les directions d'écoles depuis septembre 2019. Les 5 éducateurs sportifs sont :

- ♦ Samuel FONTAINE (Lorriçois)
- ♦ Anita PLASSARD (retraîtée en Septembre 2024) et remplacée par Chloé BLANCHARD (Châtillonnais)
- ♦ Damien JEAN-ETIENNE (Châtillonnais et Lorriçois)
- ♦ Thibault DEBRUYNE (Bellegardois, mis à disposition par la commune de Bellegarde)

Les interventions en sport terrestre sont proposées, concertées et élaborées avec les enseignants du primaire pour 1 ou 2 cycles d'apprentissage de 6 à 12 séances, dans les établissements scolaires en été-automne-printemps, et en gymnase en hiver.

2024-2025 : 153 cycles EPS ont été réalisés pour 75 classes du CP au CM2, dans le Lorriçois, le Châtillonnais et le Bellegardois.

LE SAVOIR ROULER À VELO

Dans le cadre de recherche de mobilité douce, la 3CFG a pour objectif que tous les élèves du territoire arrivent au collège avec le diplôme du « Savoir Rouler À Vélo », qui est mis en place pour les CM1-CM2, afin de connaître les moyens de sécurité et pouvoir réparer seul son vélo (bloc 1), assimiler les techniques de conduite et la signalisation sur la route (bloc 2), et enfin valider par une sortie sur route (bloc 3).

Ce dispositif a été mis en place pour 23 classes du territoire cette année et 90% des enfants ont validé les trois blocs.

SPORT SCOLAIRE AQUATIQUE

Cinq maîtres-nageurs et quatre bassins sont mis à disposition pour la natation scolaire :

- ♦ Jean-Pierre GOMEZ (Saint-Maurice-sur-Aveyron)
- ♦ Corinne DAVID (Châtillon-Coligny)
- ♦ Morane PERRIGAULT (Lorris)
- ♦ Chloé BLANCHARD (Lorris et Bellegarde)
- ♦ Damien JEAN-ETIENNE (Lorris et Bellegarde)

L'enseignement de la natation est instruit par un maître-nageur pour les élèves de la maternelle au CM2, au rythme de 2 séances par semaine sur 6 semaines (12 séances).

Sur l'ensemble du territoire, 137 classes de la GS au CM2 auront bénéficié d'un cycle de natation scolaire de 12 séances.

LE SAVOIR NAGER

La 3CFG a pour objectif que tous les élèves du territoire arrivent au collège avec un niveau de natation suffisant pour pouvoir se sauver la vie soi-même, en validant l'attestation du Savoir Nager (distance 50m avec éléments), qui est un parcours à exécuter en grande profondeur, sans se tenir au bord du début à la fin (possibilité de le repasser en 6^{ème}).

Avant cela il est réalisé le test de l'Aisance Aquatique (distance 10m avec éléments), à valider de préférence avant CE1, puis le Pass Nautique (distance 25m avec éléments), à valider de préférence avant CM1.

En Septembre 2024, le **Savoir Nager** a été validé à **87%** et le **Pass Nautique** à **97%** par les CM2 des écoles du Lorriçois.



6 à 12

Cycles EPS



4

Bassins de natation



2000

Nbr d'élèves bénéficiant
cycles de natation



219 3888

Nbr nageurs été à
Lorris Bellegarde



LES MOBILITÉS

SCHÉMA DES MOBILITÉS ACTIVES

Le Schéma des mobilités actives, dont l'étude a été financée à 60% par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet AVELO2, a été approuvé par le Conseil Communautaire en juin 2024.

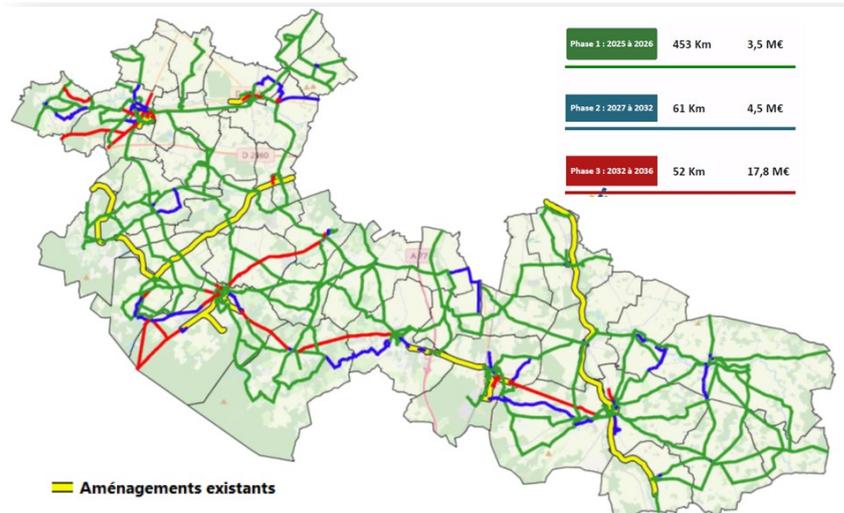
Pour l'application de ce schéma prévu pour la période 2025-2032, il a été nécessaire de prioriser les itinéraires. Cette priorisation répond à un niveau d'ambition, et elle est corrélée à la facilité d'exécution et au délai de réalisation :

Ambition 1 : Armature territoriale et itinéraires prioritaires

Ambition 2 : Armature locale

Ambition 3 : Armature « qualitative » mais impliquant une échelle temps plus longue, des coûts supérieurs et des études plus opérationnelles.

Les deux premières ambitions peuvent être réalisées à court terme – l'ambition 3 nécessite des études complémentaires et un temps de réalisation plus long.



La plateforme MOBICOOP

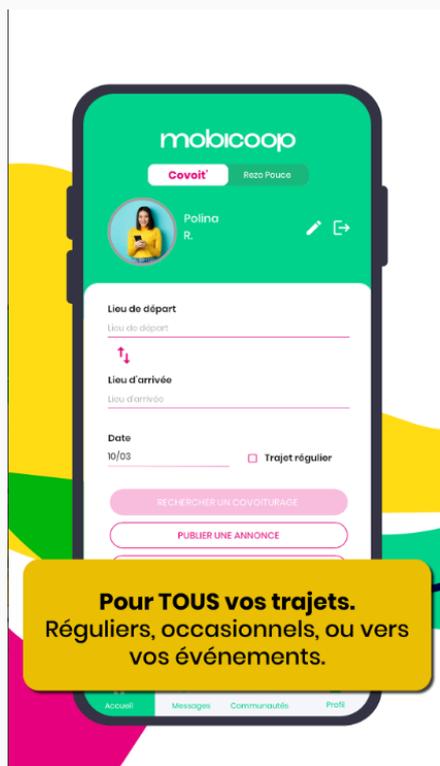
Les 4 EPCI du territoire ont signé en 2023 une convention avec Mobicoop afin de déployer 2 services : Rezo Covoit' (covoiturage planifié) et Rezo Pouce (covoiturage spontané). L'animation locale est coordonnée par le PETR Gâtinais montargois (dépositaire historique du dispositif).

977 inscrits

712 trajets postés en février 2024 dont

- 698 trajets réguliers
- 14 trajets occasionnels
- 179 trajets "passager"
- 401 trajets "conducteur"
- 132 trajets "peu importe"

7 preuves de covoiturage en février 2024



Rezo'Covoit'

Le covoiturage planifié grâce à des annonces publiées sur l'appli mobicoop ou le site mobicoop.fr

- **Passager** : Je dépose une demande de trajet ou identifie une annonce déjà déposée qui correspondrait à mes besoins
- **Conducteur** : Je dépose une offre de trajet en renseignant mes horaires et mes lieux de départ et d'arrivée

L'application permet de me mettre en relation avec le passager ou le conducteur avec lequel je pourrai covoiturer.

Rezo Pouce

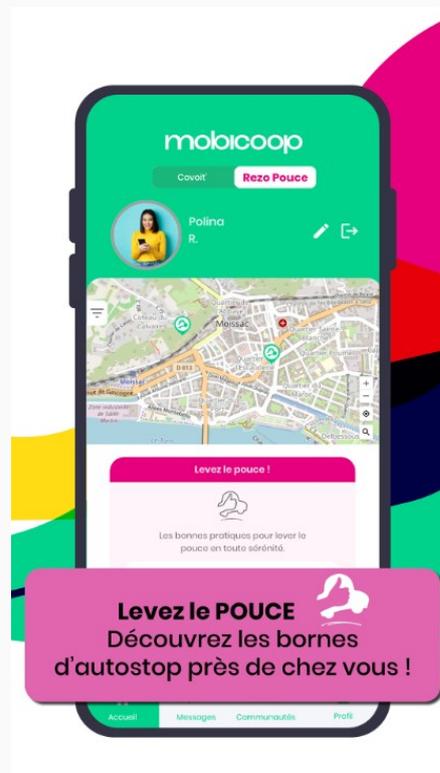
Le covoiturage spontané à partir d'un arrêt identifié

- **Passager** : Il suffit de se présenter à un arrêt et d'indiquer sa destination sur une feuille de destination
- **Conducteur** : Il suffit de s'arrêter quand un covoitreur membre du « Rezo » est positionné à un arrêt et de présenter sa carte de membre du « Rezo »

Je peux aussi utiliser l'application Mobicoop pour repérer les arrêts Rezo pouce.

Les points communs :

- ⇒ Une inscription préalable via l'application Mobicoop ou le sitemobicoop.fr pour être identifié dans le « Rezo » et assurer la confiance entre utilisateurs du même service.
- ⇒ Un accès et un usage du service gratuits, seul le coût du trajet entre les covoituteurs est à déterminer entre eux sans frais supplémentaires.





COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes est représentée au sein des 3 syndicats d'enlèvement et traitement des ordures ménagères qui interviennent sur son territoire :

- Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire pour les communes du Bellegardois et du Lorriçois (sauf Chapelon et Saint-Hilaire-sur-Puiseaux).
- Le SMICTOM de Gien pour les communes du Châtillonnais.
- Le SMIRTOM de Montargis pour les communes de Chapelon et Saint-Hilaire-sur-Puiseaux.



Les déchets collectés par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et par le SMICTOM de Gien qui sont voués à l'incinération, sont traités par une autre entité, le SYCTOM de Gien, auquel adhèrent les deux syndicats.

En 2024, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) votés par la Communauté de Communes s'élèvent à :

- ◆ 13,36 % pour le SMIRTOM de Montargis,
- ◆ 14,66 % pour le SMICTOM de Gien

Quant au SICTOM de la région de Châteauneuf, il facture et émet les titres relatifs à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) directement à l'utilisateur.



GEMAPI

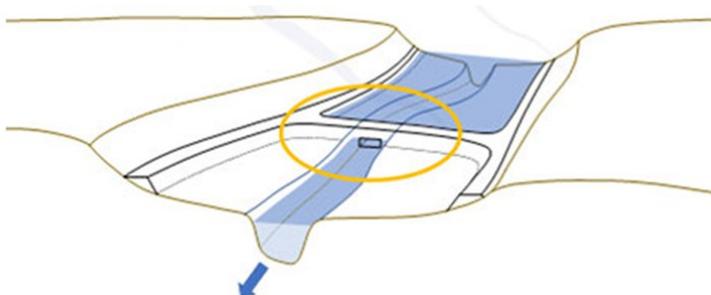
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)

Dans le cadre de cette compétence obligatoire des EPCI depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, adhère à l'EPAGE du Bassin du Loing (www.epageloing.fr)

Une démarche de Programme d'Actions et de Prévention des Inondations a été engagée à la suite des inondations de mai-juin 2016. Son élaboration s'est déroulée de juin 2018 à décembre 2019. La labellisation du PAPI a été entérinée le 24 juin 2020. Le PAPI (devenu PEP du Loing) est un outil pour réduire les risques inondations sur le Loing.

Le programme de priorisation des propositions d'aménagements s'est poursuivi sur 2024. Différentes solutions techniques sont envisagées et pourraient être mises en œuvre dans le prochain PAPI qui sera un PAPI d'actions.

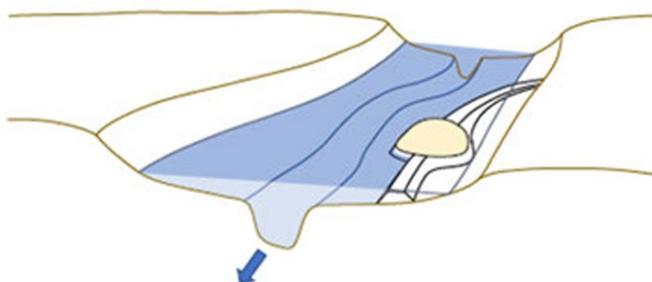
Les Ouvrages de Ralentissement Dynamique (ORD) : ce sont des dispositifs conçus pour ralentir et réguler le débit des eaux lors des crues. Ils permettent de stocker temporairement l'eau en excès, réduisant ainsi le volume et la vitesse des écoulements au pic de crue vers les zones en aval.



3 secteurs ont été identifiés :

- Sur le Branlin en amont de Charny (89)
- Sur le Loing entre Rogny-Les-Sept-Ecluses (89) et Dammarie-Sur-Loing (45)
- Sur le Tallot en amont de Montbouy (45)

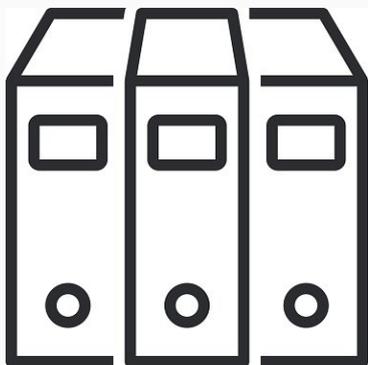
Les Systèmes d'Endiguement (SE) sont des ensembles d'ouvrages conçus pour contrôler, contenir ou détourner l'eau afin de protéger les zones environnantes contre les inondations. L'objectif principal d'un système d'endiguement est de prévenir les dommages causés par les débordements de cours d'eau, en dirigeant l'eau vers des zones prévues ou en la retenant dans son axe naturel.



2 secteurs ont été identifiés :

- Sur la Commune de Saint-Privé (89)
- Sur la Commune de Souppes-Sur-Loing (77)

Au niveau territorial, un rendu d'étude a été fait sur la réduction du risque d'inondation par ruissellement à Bellegarde.



ARCHIVAGE

SERVICE COMMUN D'ARCHIVAGE

Depuis 2023, pour répondre à leurs besoins et à leurs obligations légales, la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais (3CFG) met à la disposition de ses communes membres et des syndicats de son territoire, son archiviste professionnel et qualifié.

Afin de répondre aux difficultés et aux demandes, le service commun d'archivage propose plusieurs types d'interventions après l'évaluation des besoins en matière d'archivage :

→ TRAITEMENT DES ARCHIVES

Identification, tri, classement, cotation, conditionnement, inventaire et mise à jour des archives (toutes périodes confondues) dans le respect des normes archivistiques.

→ ÉLIMINATION OU DÉPÔT DES ARCHIVES

Rédaction du visa d'élimination pour les Archives départementales du Loiret, accompagnement et suivi des procédures d'élimination ou de dépôt.

→ LOCAUX D'ARCHIVES

Conseil et accompagnement dans l'aménagement et l'optimisation de ou des locaux d'archives dans le respect des normes de conservation.

→ FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL

Sensibilisation et aide concernant la réglementation et les pratiques en matière d'archivage (outils, guides, informations...).

→ SUIVI ET MAINTENANCE

Conseils téléphoniques ou par courriel (communicabilité, conservation, ...).

En 2024, le service a réalisé 6 missions de traitement des archives en communes (Noyers, Chailly-en-Gâtinais, La Cour-Marigny, Montcresson, Lorris et Cou-droy) représentant 152 jours de travail pour un traitement de 237,13 mètres linéaires de document. Il a rédigé 7 bordereaux d'élimination validés par les Archives départementales. Il a produit 9 livrables : 6 inventaires sous format tableur et 3 répertoires des archives communales sous format texte. Le service a effectué 8 visites et diagnostics auprès des communes de Bellegarde, Châtillon-Coligny, Ladon, Nesploy, Quiers-sur-Bezone, Sainte-Genève-des-Bois, Ville-moutiers et du syndicat scolaire Montereau – La Cour-Marigny.

Le service a élaboré une politique d'archivage pour les services de la Communauté de Communes. Elle est en cours de validation et de déploiement avec la mise en place de référents archives sur les 3 pôles et sur le « pôle » enfance- jeunesse. Dans le cadre du plan inter-communal de sauvegarde et à la suite d'inondation des salles des archives du pôle de Châtillon-Coligny, le service a débuté une réflexion concernant la mise en œuvre d'un plan d'urgence et de sauvegarde des archives.

Au cours des opérations d'archivage et des échanges réguliers avec les directeurs et secrétaires généraux de mairie, il a été soulevé la problématique de la reliure obligatoire des actes administratifs (délibérations, arrêtés) et de l'état civil. Une démarche a été réalisée concernant l'éventualité d'un groupement de commande sur ce sujet. À la suite de demandes, la réflexion sur un groupement de commande a été élargie à la destruction confidentielle et sécurisée des archives auprès d'un prestataire spécialisé.



22

Communes membres



1 167 €

Budget de fonctionnement



ASSAINISSEMENT SPANC

LE SPANC

L'Assainissement Non Collectif (ANC) consiste à traiter les eaux usées produites par une habitation sur son propre terrain, sans transport des eaux usées. Il s'agit d'un traitement d'épuration individuel et autonome pour les habitations qui ne sont pas raccordables au réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers une station de traitement dans des conditions techniques et économiques acceptables.

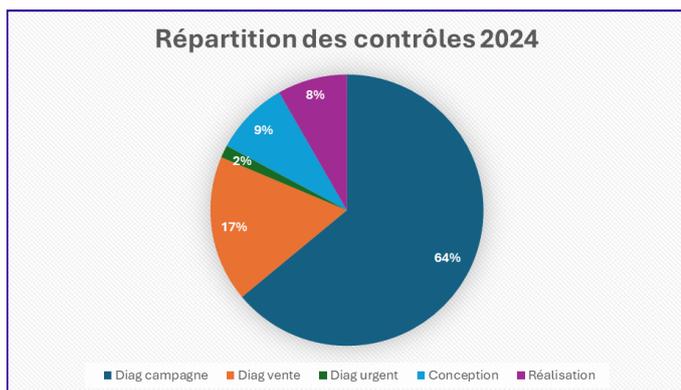
L'assainissement non collectif, sous réserve d'une bonne conception et d'un bon entretien, garantit une parfaite épuration des eaux usées domestiques et contribue, grâce à une technique efficace, à préserver notre environnement.

Le SPANC a trois rôles principaux :

- ◆ Informer les usagers sur les réglementations en vigueur.
- ◆ Contrôler l'existence et l'implantation des installations d'assainissement, de leur conformité d'exécution, de leur entretien et de leur bon fonctionnement,
- ◆ Valider les études présentées pour les futures réalisations de dispositifs d'assainissement.

L'action du SPANC est donc applicable sur l'existant comme sur la construction de nouveaux dispositifs d'Assainissement Non Collectif que ce soit pour des habitations existantes ou des futures constructions neuves.

Le SPANC de la 3CFG compte environ 6002 installations d'assainissement individuel réparties sur les 38 communes du territoire.



SERVICE DE VIDANGE

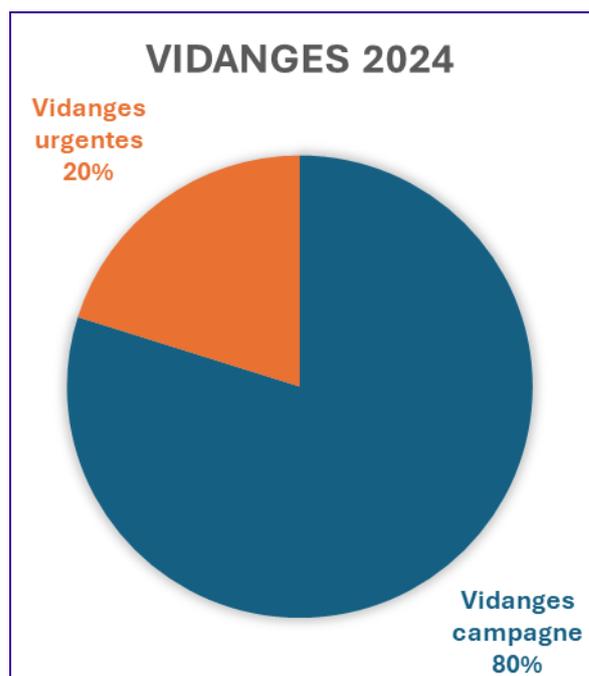
Pour maintenir le bon fonctionnement de votre système d'assainissement individuel et augmenter sa durée de vie, un entretien régulier est nécessaire.

La vidange de la fosse doit être effectuée par une entreprise agréée. Le Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes propose ce service à des tarifs attractifs.

La périodicité de vidange doit être adaptée à la hauteur de boues présentes dans le dispositif qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile. Cette vidange doit être réalisée par des entreprises agréées par le Préfet.

Dans le cadre d'un marché à bons de commande, c'est l'Entreprise EAL de Pannes qui intervient sur tout le territoire. Des vidanges « CAMPAGNE » sont réalisées durant les 15 premiers jours de chaque mois. En dehors des périodes de Campagnes, le service SPANC offre un service de vidange dite « URGENTE ».

En 2024, il a été réalisé 234 vidanges « campagnes » et 59 vidanges « urgentes ».



Eau potable

Une restitution des schémas directeurs et des Plan Pluriannuel d'Investissement a eu lieu en octobre 2024. Pour le territoire de la 3CFG, le montant des travaux, sur 10 années, est reparti ainsi :

- ◆ Priorité 1 : 15.256.653,25 €
- ◆ Priorité 2 : 9.675.475,75 €
- ◆ Priorité 3 : 31.977.260 €

Assainissement collectif

L'étude est toujours en cours. La restitution des schémas directeurs et PPI est prévue au 1^{er} semestre 2025

Eaux pluviales

Sur ce lot, la restitution est elle aussi prévue en 2025.

Gouvernance

L'étude de gouvernance est en cours et différents scénarios ont été proposés :

- ◆ Mise en place de délégation de service public sur les communes en régie
- ◆ Reprise des communes en continuant la régie
- ◆ Délégation de la compétence vers des syndicats en élargissant leur territoire

Suite aux annonces gouvernementales de l'automne 2024 laissant planer le doute sur le transfert obligatoire en 2026, la 3CFG a décidé de sursoir et d'attendre le devenir du transfert de cette compétence.



Budget global du SPANC

Fonctionnement



187 655,74 €

Investissement



48 526,03 €

Total réalisé

Dépenses
fonctionnement



141 342,70 €

Dépenses
investissement



1 170 €

Recettes
fonctionnement



164 614,74 €

Recettes
investissement



45 526,03 €



Siège Administratif :
155 Rue des Erables - 45260 LORRIS

 : 02.38.92.31.11

Mail : accueil@comcomcfg.fr

www.comcomcfg.fr

Mise en page : Service Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février — Président

Crédit photos : Services de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Imprimé par Just Print - 45260 La Cour Marigny — Tél. : 06 75 69 05 14